

SANT FLOEL

~ 1900 ~



Librairie, Papeterie, Jouets, L. Noll, Montebourg

3 - Montebourg - Rue de Carentan

~ 2000 ~



Bulletin Municipal 2002

LE MOT DU MAIRE

RONNE ANNÉE 2002

Je présente mes meilleurs voeux et bonne santé à tous les habitants de la commune.

Après un début très pluvieux, des records ont été battus depuis plus de quarante ans, le temps s'est ensuite amélioré au printemps.

Nous avons eu le départ de Madame LEMARTEL, secrétaire de mairie, avec une médaille pour plus de vingt ans au service de la commune, remplacée par Mademoiselle FRERET Christelle, mise à disposition par la Communauté de communes. Entre temps, la commune s'est informatisée.

Les élections communales se sont déroulées comme ailleurs, je voudrais remercier les trois conseillers qui ont œuvré pendant leurs mandats pour une bonne gestion de la commune.

Je présente mes félicitations aux nouveaux arrivants et leur souhaite bonne intégration au sein du conseil.

Au cours du deuxième semestre, trois familles se sont vues remettre une décoration par Monsieur GATIGNOL, député, conseiller général et Madame BRECHY, conseiller général de Montebourg.

Nous avons passé une semaine avec France Bleu Cotentin, à la découverte de certains secrets de la commune.

Une nouvelle association est née "Saint Floxel Animations" avec un succès lors de sa première présentation, que le meilleur accueil lui soit réservé.

Nous ne sommes pas touchés heureusement, par les grands événements mondiaux, seulement par la disparition du Franc et l'arrivée de l'Euro.

Le Maire

B. JARNET



PARFUM DE FOIRE SUR SON HISTOIRE

L'an dernier dans le bulletin info, en pages 2 et 3, nous avons parlé de Saint Floxel, ce jeune adolescent, devenu martyr, né au 3^e siècle et mort entre 15 et 18 ans ; nous allons parler maintenant de la foire à Saint Floxel.

Presqu'aussitôt après que le corps de Saint Floxel fut déposé sur son sol natal près de la maison de son père, les chrétiens vinrent en foule prier sur son tombeau; la réputation du Saint s'affermissant dans les masses, les bandes de pèlerins grossissaient chaque année, prenant une importance considérable, de véritables caravanes se dirigeaient en ce lieu, les riches seigneurs de la région et de lointaines contrées voulurent être inhumés près de sa sépulture, ce qui explique le nombre de sarcophages qui existent en cette terre. Une première église fut construite au temps des Mérovingiens au milieu du vaste cimetière, à l'endroit même où s'élève l'église de Saint Floxel (les sarcophages, desquels les plus anciens sont les plus proches de l'église, datent de l'époque comprise entre la "gallo-romaine" et le 12^e siècle).

Les communications étant alors très difficiles et très rares, les industriels et les commerçants des villes utilisèrent pour leur intérêt corporel ces voyages périodiques. Sans porter d'abord aucune atteinte à leur caractère religieux, ils en profitèrent pour se mettre en rapport avec les laboureurs. De part et d'autre, on amena des marchandises. De secondaire qu'il était dans le principe, ce point devint bientôt le plus important, et la couleur religieuse de ces réunions finit par s'effacer complètement. Elle fut sans aucun doute, l'origine de la foire à Saint Floxel, la plus ancienne mention que nous en ayons rencontrée n'est pas antérieure au 13^e siècle.

A cette époque, les droits qu'on y percevait sur les marchandises appartenaient au seigneur de Néhou.

En avril 1234, Lucie du Hommet, veuve de Richard de Vernon, pour le salut de son mari et de ses fils Jean et Pierre, donna à l'abbaye de Saint Georges de Boscherville (diocèse de Rouen) une rente de 10 sous à prendre sur les produits de cette foire.

Au mois de mai 1275, Guillaume de Vernon, chevalier, seigneur de Néhou, assigna aux moines de Montebourg 40 sous tournois (se dit de la monnaie frappée jusqu'au 13^e siècle) de rente sur la foire de Saint Floxel. Cette somme devait se payer le 17 septembre ou le lendemain, elle était employée à fournir aux religieux un repas extraordinaire le jour anniversaire de la mort du bienfaiteur qui avait voulu que ses femmes, Alice et Agnès, eussent part aux bonnes oeuvres du couvent.

Les seigneurs du Quenai, près de Valognes, avaient choisi le jour de la foire Saint-Floxel pour se faire payer une assez singulière redevance. Ce jour-là, leurs vassaux (et ils étaient nombreux, car leur fief s'étendait dans les paroisses de Valognes, Aleaune, Saint-Germain de Tournebut, Huberville, Lestre, Sortosville, Saint-Mère-Eglise, Picauville, Nègreville, Rauville-la-Bigot, et en plusieurs autres lieux), étaient tenus d'amener tous leurs pourceaux au manoir du Quenai et de payer 2 deniers tournois pour chaque animal.

Au 17^e siècle, la foire durait cinq ou six jours, cette foire à chevaux était la première de France

Jusque la grande Révolution française, elle eut lieu aux abords mêmes de l'église dans les champs voisins, puis elle se tint à la campagne Saint Floxel, à 500 ou 600 mètres de là sur la route de Montebourg, puis à Montebourg sur les grandes places, précédée d'un concours connu dans toute l'Europe, je dirais dans le monde, car il n'était pas rare d'y voir des commissions d'officiers japonais, voire des américains, des mexicains ..

La foire avait lieu le lendemain du concours à la campagne Saint Floxel, un immense champ de plus de vingt hectares entouré de haies.

Par la pensée, reportons nous aux jours heureux d'avant-guerre et vivons quelques instants dans l'ambiance de cette foire et assemblée de la Saint Floxel le 18 septembre.

Très tôt le matin, la route est encombrée d'animaux, de carrioles, de voitures de toutes sortes, de piétons affairés, c'est la foire, elle se tient dans la partie Est de la grande prairie. Sur le tapis de verdure, moutons, agneaux, bovins, génisses, boeufs, chevaux, juments, poulains, ânettes et petits ânes veulent déjà avoir l'allure de seigneurs. Tout près de là, de grandes tentes blanches attendent les consommateurs qui viendront, avant de se restaurer, boire le cidre des meilleurs crus du pays dans des godets de terre de Nêhou.

Tout près, les bouchers tuent des agneaux dont les rôtisseurs grillent des quartiers entiers, leurs grands feux abrités par des tôles.

Dans de grands paniers, à un pas, émergent des homards cuits, voisinant avec les vendeuses de brioches. Les marchands de primeurs et de fruits appellent les clients tandis que les "créançais" vantent la saveur de leurs melons qu'ils ouvrent et font sentir aux gourmets.

La foire se termine et maintenant les tentes sont remplies, leurs longues et étroites tables garnies à profusion de victuailles, les jolies serveuses vont et viennent en levant au-dessus de la tête des clients leurs grandes cafetières à manche. Les patrons sortent de la poche de leur blouse de fil la fiole de vieux Calva pour arroser le café. Alors la température monte, les éclats de rire fusent de partout, les conversations deviennent bruyantes, la vie coule à pleins bords.

Au dehors, le tintamarre de la fête foraine commence, les cuivres claironnent, la musique des chevaux de bois commence sa rengaine qui durera toute la nuit. Les clochettes des loteries sonnent à toute volée, les carabines de tir claquent sec. Déjà, de Montebourg, les cassins endimanchés arrivent par familles entières, la fête va battre son plein.

Les pousses-pousses et les chevaux de bois tournent à toute vitesse, des amoureux se promènent... les collations copieuses reprennent sous les tentes... et dans le soir, le calme renaît, seuls les joueurs de quille ne ralentissent pas leur ardeur.

Petite Saint Floxel ("Petite fleur" selon l'étymologie du mot), cette fête se fait sous le signe de ton nom, étape reposante dans l'existence libre des hommes, délivrés de l'esclavage par le Christ dont tu fus le disciple et le martyr.

SAINT-FLOXEL DANS LES COFFRES DU PIRATE

“France bleu Cotentin” vient de s’installer à la Mairie pour la semaine. Nous sommes lundi 5 novembre 2001 et les Coffres du pirate nous entraînent à travers des énigmes par les racines d’un objet, d’un lieu marquant le patrimoine, une mémoire historique de notre commune, et cela jusque vendredi 9 novembre de 12 h à 12 h 30.

Yannick LEFLOT est l’animateur de cette émission, casque sur les oreilles, téléphone branché et micro en main, c’est dans un premier temps qu’il doit découvrir ces points historiques de Saint Floxel en compagnie de 3 grandes mémoires dans la commune: Albert CAUCHARD, Denise d’HERVILLEY et Bernard JAUNET, avant de les présenter au public auditoire dès 12 h.

Rappelons ces points qui ont fait l’objet de la découverte, ce patrimoine appartenant à Saint-Floxel:

- **la cloche** en...“fonte mécanique” de l’église, datant du 19^e siècle, tombée en 1944 et rendue depuis inutilisable mais toujours présente au clocher.

- **la tannerie de peaux d’animaux** près du stade Lecacheux datant du 19^e siècle (peut-être même du 18^e siècle, Montebourg étant très industrialisée) et qui fonctionnait véritablement jusqu’en 1940 et puis de manière beaucoup plus modérée jusqu’en 1944.

- **la stèle** érigée et mise en place à l’abbaye en l’honneur de deux jeunes aviateurs français, fusillés le 12 avril 1941.

- **la mare-à-boeufs** avec tout autour ses champs de lin (linières) que l’on mettait à rouir (trempier).

- **le lutrin** présent dans l’église représentant un lion et un aigle, datant du 18^e siècle, classé, et qui servait de pupitre aux chantes.

Cette semaine aura donc été une semaine marquante pour la commune mais aussi pour Yannick qui remarque un accueil chaleureux. Il en ressort que les habitants de Saint-Floxel sont des habitants attachés à leur commune, attachants aussi... “Saint-Floxel existe vraiment, avec une notion de village”!

Cette émission permet de faire découvrir aux habitants mais aussi à toute la Manche des communes et leurs richesses. Elle a fait revivre Saint Floxel et son histoire par des témoignages écrits sur un papier, gardés secrets au fond d’une mémoire, rangés dans un tiroir...

Merci à Yannick et à tous ceux qui perpétuent la mémoire du temps passé, nos racines!



COMPTE ADMINISTRATIF 2000

FONCTIONNEMENT

PRODUITS	
Impôts locaux	115 281,00 F
Autres impôts et taxes	15 846,00 F
Dotation globale	206 140,00 F
Etat compensation	35 842,00 F
Etat divers	26 640,00 F
Revenus immeubles	52 767,00 F
Revenus divers	325,00 F
Produits domaniaux et ventes diverses	2 605,00 F
Total des produits de fonctionnement	454 849,00 F
CHARGES	
Charges de personnel	181 458,00 F
Achats et charges externes	122 422,00 F
Charges financières	20 913,00 F
Contingents-ind élus	57 156,00 F
Subventions versées	6 001,00 F
Total des charges de fonctionnement	387 950,00 F

Excédent de fonctionnement 66 899 F

INVESTISSEMENTS

RESSOURCES	
Excédent de fonctionnement capitalisé	75 722,00 F
T.V.A.	3 005,00 F
Total des ressources d'investissement	78 727,00 F
EMPLOIS	
Dépenses d'équipement	104 425,00 F
Remboursement de la dette bancaire	39 212,00 F
Total des emplois d'investissements	143 637,00 F

Donc, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 64 910,00 F

Le résultat d'ensemble s'élève à 1 989 F

ÉLECTIONS DU 24/03/01

L'élection du maire :

sont présentés : M. JAUNET et M. DORAPHE
ont obtenu : M. JAUNET, 7 voix et M. DORAPHE, 4 voix.

L'élection des adjoints :

1° adjoint : se sont présentés: Mme d'HERVILLEY (7 voix) et M. DORAPHE (4 voix)

2° adjoint : se sont présentés: M. ONFROY (7 voix) et M. DORAPHE (4 voix)

Désignation des membres des diverses commissions :

- Communauté de commune :

délégués titulaires: B. JAUNET, D. d'HERVILLEY , P. CEUNINK
délégué suppléant: F. LEVEZIEL

- Syndicat d'eau Montebourg :

délégués titulaires: J. ONFROY, D. d'HERVILLEY
délégué suppléant: B. VALOGNES

- Syndicat d'électrification Quettehou-Montebourg:

délégués titulaires: J. GUILBERT, F. LEVEZIEL
délégué suppléant: P. VALOGNES

- OPHA:

délégué titulaire: B. JAUNET
délégué suppléant: D. D'HERVILLEY

- Bureau d'aide sociale:

membres du conseil: F. LEVEZIEL, S. BUSIAUX, P. LESACHEY, M. DORAPHE,
C. CAUCHARD

membres hors conseil: B. VALOGNES, M. SCHNEIDER, P. BRISSET, E. LEHEC,
P.H. LECONTE

- Liste électorale:

B. JAUNET, D. d'HERVILLEY, M. DORAPHE

- Udaf:

délégués titulaires: P. VALOGNES, S. PEPIN, V. LACOTTE

délégué suppléant: I. LEMIERE

- Commission des travaux:

-commission de la voirie:

J. ONFROY, P. CEUNINCK, F. LEVEZIEL, M. DORAPHE, J. GUILBERT

-commission au bâtiment

S. BUSIAUX, P. VALOGNES, C. CAUCHARD, D. d'HERVILLEY, P. LESACHEY

-environnement et chemins pédestres:

S. BUSIAUX, F. LEVEZIEL, P. CEUNINCK, C. CAUCHARD, P. VALOGNES

-Impôts directs:

membres du conseil:

B. JAUNET, D. d'HERVILLEY, J. ONFROY, J. GUILBERT,

S. BUSIAUX, C. CAUCHARD, P. LESACHEY, M. DORAPHE, F. LEVEZIEL,

P. CEUNINCK, P. VALOGNES

membres hors conseil:

P.H. LECONTE, T. AUBEL, B. VALOGNES, M. LADUNE,

V. LEQUERTIER, A. LAGOUDE, B. HAMELIN

membres hors commune:

H. POISSON (Fontenay-sur-Mer), J. HAMEL (Ozeville)

- Calamités agricoles:

membres du conseil D. d'HERVILLEY, J. ONFROY, P. LESACHEY, F. LEVEZIEL

membres hors conseil: J.M. LETERRIER, D. JAUNET

- Relation avec la presse:

M. DORAPHE

RÉSUMÉ DES RÉUNIONS DE CONSEIL DE 2001

INFORMATISATION DE LA MAIRIE

Prévue de longue date, l'informatisation de la commune a vu le jour ; le coût global de l'opération s'est élevé à 28 219 F soit 4301,96 euros.

DÉBROUSSAILLEUSE

Achat d'une débroussailleuse KAAZ : 3460 F TTC soit 527,47 euros.

PORTAIL DE L'ÉGLISE

Celui-ci étant vétuste, son remplacement a été effectué pour une somme de 11 960 F TTC soit 1823,29 euros.

FENÊTRES DU PRESBYTÈRE ET DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Deux fois 2 fenêtres ont dû être remplacées aux logements communaux, les travaux ont été réalisés, après étude de devis, par M. Serge LOIT, installé à Saint Floxel, et ont coûté un total de 13 854 F soit 2112,03 euros.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DE LA MAIRIE

M. LESAUVAGE de Montebourg a été retenu pour poser une lampe et trois prises de courant à la mairie pour un coût de 2 675 F soit 407,8 euros.

DISTRIBUTION DE BRIOCHES

Comme tous les ans au mois de septembre, le matin de la fête Saint-Floxel, une distribution de brioches a lieu dans la commune, ces brioches sont données au nombre de 1 par personne de plus de 60 ans, soit 99 pour l'année 2001. Les conseillers se sont chargés de la distribution.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Ont été nommés par vote:

- B. JAUNET (délégué titulaire)
- J. ONFROY (délégué suppléant)
- D. d'HERVILLEY (délégué suppléant)
- M. DORAPHE (délégué suppléant)

DEMANDE DE SUBVENTIONS

- Collège Thiphaigne de la Roche:

4 élèves de Saint Floxel demandent une subvention pour un séjour de huit jours en Espagne et en Allemagne pour un voyage d'échange.

Le conseil municipal accorde 150 F par élève soit un total de 600 F (91,47 euros).

- Lycée agricole de Montebourg:

Il a été accordé une subvention de 150 F (91,47 euros) pour un élève de 3^e technologique pour un voyage sur la découverte du patrimoine culturel de la région.

- Voyage pédagogique:

Pour un voyage pédagogique (3 jours) d'une élève de Saint-Floxel en classe de 1^e OS pour la découverte des instituts politiques (voyages à Paris, Strasbourg et Bruxelles) au coût de 1100F, le conseil municipal décide de lui accorder 150F soit 22,87 euros.

- Ecole maternelle:

L'école maternelle publique de Montebourg sollicite une subvention pour la réalisation d'un projet: ouverture d'une classe poney. Le conseil municipal accorde une somme de 300 F (45,73 euros) à cet effet.

SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA COMMUNE

Tous les ans, des subventions communales sont versées à divers organismes, qui ont été revues au 6 novembre 2001, les voici:

- Ligue contre le cancer	500,00 F (76,22 euros)
- Comice agricole	50,00 F (7,62 euros)
- Aveugles	50,00 F (7,62 euros)
- Donneurs de sang	50,00 F (7,62 euros)
- Myopathie	50,00 F (7,62 euros)
- Centre d'aide par le travail	200,00 F (30,49 euros)
- Papillons Blancs	50,00 F (7,62 euros)
- Association l'Espérance, Valognes	100,00 F (15,24 euros)
- Assoc. des sclérosés en plaques	100,00 F (15,24 euros)
- Assoc. des Mutilés, Invalides de Cherbourg ..	100,00 F (15,24 euros)
- Assoc. Sports et Loisirs, Montebourg	250,00 F (38,11 euros)
- Aide à domicile	100,00 F (15,24 euros)
- Mutuelle du Trésor	100,00 F (15,24 euros)
- Assoc. des paralysés de France	50,00 F (7,62 euros)
- Secours Populaire	100,00 F (15,24 euros)
- Croix Rouge	100,00 F (15,24 euros)
- Secours Catholique	100,00 F (15,24 euros)
TOTAL	2 050,00 F (312,52 euros)

SUBVENTION AU COMITÉ DES FÊTES

Cette subvention est allouée par la commune au Comité tous les ans; À l'origine, elle était destinée au concours des animaux. Celui-ci n'existant plus, cette subvention a été remise en cause.

Auparavant, elle était d'un montant de 2 750 F, aussi faut-il le savoir, le Comité participait pour un montant de 2 000 F à l'achat des cadeaux de Noël; Depuis l'an dernier, le Comité en difficulté financière, n'a plus versé cette subvention, il en a donc été conclu que la somme versée par la commune au Comité se réduirait dorénavant à 1500 F soit 228,67 euros.

INDEMNITÉ DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le conseil municipal accepte de fixer l'indemnité du Maire à son montant maximum, soit 17% de l'indice terminal de la fonction publique (IND 1015), ce qui donne la somme de 3 901,56 F brut mensuel soit 594,79 euros. Quant aux adjoints, le conseil municipal fixe l'indemnité à 3,05% de ce même indice, soit 700 F brut par mois (106,71 euros).

INDEMNITÉ DE CONSEIL VERSÉE AU COMPTABLE

Le conseil municipal décide de fixer le montant de l'indemnité versée au trésorier municipal (M. Guy BREUT) selon les textes en vigueur à la somme de 1 052,54 F par an soit 160,46 euros.

MONTANT DES LOYERS COMMUNAUX

- loyer du presbytère 2 439,00 F /mois
- loyer ancienne école 1 703,00 F /mois
- loyer Comité des Fêtes 391,00 F /mois (jusqu'au 31/12//01)

INSTALLATIONS DE GAEC

Une enquête publique d'impact a été ouverte et présentée à cette réunion en ce qui concerne la construction de nouvelles stabulations pour 2 GAEC ayant des parcelles sur notre commune:

- GAEC de la rue de Fontenay sur Mer (DIGEON père et fils)
- GAEC Philbec à Saint Germain de Tournebut (LECONTE père et fils)

Le conseil municipal donnant un avis favorable, les projets ont été approuvés par la Préfecture.

SALLE COMMUNALE

Au cours de la réunion de conseil du 17 janvier 2001, Jacques ONFROY, président du Comité des Fêtes annonce que le plafond de la salle et le papier peint ont besoin d'être changés; J. ONFROY demande donc que la commune verse 7 000 F (1 067,14 euros) au Comité pour ces travaux, mais l'ensemble du conseil constate que la salle est à repenser entièrement, notamment les cuisines où il est prioritaire d'y faire quelque chose...

La salle ne devrait-elle pas revenir à une gestion communale ?

Dans un deuxième temps, le Comité s'est réuni après quoi il a donné son accord pour céder la salle à la commune et propose donc qu'elle lui rachète le matériel (pour 60 personnes), soit les tables, les chaises, la vaisselle..., pour un montant de 1 524 euros soit 9996,78 F.

Le Comité doit donc faire une cessation de bail à la commune.

Aussi, la commune laissera l'usage gratuit de la salle au Comité pour ses différentes manifestations qui seront connues en début d'année.

Dans un troisième temps, la commission des travaux s'est réunie le 24 novembre 2001 pour prendre note des réalisations à faire, selon l'urgence, afin de lancer une demande de devis.

- Régisseur titulaire : Mlle Christelle FRERET, secrétaire de Mairie
- Régisseurs suppléants : M. Jacques ONFROY et Mme Sylvie BUSIAUX
- Location:
 - hors commune: 92 € (603,48 F)
 - habitants de Saint Floxel: 76 € (498,53 F)
 - pour un vin d'honneur 38 € (249,26 F)
 - + 0,15 € (1F) par verre
 - couvert complet 0,60 € (3,94 F)
 - vaisselle cassée ou manquante:
 - tasse 0,75 € (4,92F)
 - verre 0,75 € (4,92 F)
 - assiette 1,50 € (9,84 F)
 - couvert 1,00 € (6,55 F)
 - plat inox 9,15 € (60,02 F)
 - pichet inox 7,60 € (49,95 F)
 - saladier 2,30 € (15,09 F)
 - caution de la salle 121,96 € (800 F)
 - acompte location 46,00 € (301,74 F) hors commune
 - 38,00 € (249,26 F) habitants de Saint Floxel

TRAVAUX SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

- hameau Couhière:

Les dégâts des eaux au hameau Couhière ont entraîné un surcoût par rapport aux travaux réalisés qui ont dû être refaits (buses trop petites entraînant des refoulements d'eau). La somme totale de ces travaux a donc coûté 18 258 F TTC soit 2 783,41 euros.

-chemins de la Ferté, chasse Herbue, la Communette:

- la Ferté:

Un affaissement de la chaussée s'étant produit, il a fallu prendre un arrêté afin d'interdire la circulation, ce qui a certes entraîné un problème pour le ramassage des poubelles, en particulier.

Un devis a donc été demandé à la DDE s'élevant à 116 950 F soit 17 828,91 euros (pose de buses, regards et rencaissement)

Vu l'importance de ce coût, le conseil municipal a décidé de se rendre sur place afin d'étudier une solution moins coûteuse

- la chasse Herbue:

Le busage et le creusement d'un fossé à deux endroits était nécessaire (problèmes d'eau). La réalisation a été faite.

- la Communette:

Auprès de la chasse de Jérusalem, les fossés étant engorgés d'eau, un curage a été fait.

Aussi, au même endroit (virage à épingle) mais de l'autre côté de la route, un busage a été fait, pour une meilleure évacuation des eaux (5 mètres de buses).

L'ensemble de tous ces travaux ont entraîné un coût de 71 737,73 F HT soit 10 936,35 €.

CHEMIN DES CABANES

La mise en place de buses et de 2 regards suite aux eaux pluviales abondantes a dû être réalisée d'urgence, ce qui a coûté 3 755 F TTC (572,45 €) soit 3 140 F HT (478,69 €).

ROUTE DE MONTEBOURG-FONTENAY

La DDE a réalisé un busage à différents endroits (points d'intersection avec un chemin communal) pour un total de 9 buses de 3 mètres et 4 buses de 2m40, ce qui a coûté 4 510 F TTC (687,55 €) à la commune.

PLANTATIONS ET FLEURISSEMENTS AUTOUR DE L'ÉGLISE

Dans le cadre du "contrat de pôle intercommunal", on y trouve ce projet: "aménagement des bourgs".

C'est dans ce chapitre que la commune a intégré "les plantations et fleurissements autour de l'église", ce qui a été réalisé pour une somme de 18 134 F (2764,51 €), le tiers de cette somme restant à la charge de Saint Floxel, soit 6 045 F (921,55 €).

UN CALVAIRE À LA CROIX NICOLLE

Les scouts de France ont envoyé un dossier au conseil municipal de Saint Floxel pour y présenter ce projet, ces scouts portant le nom de Saint Floxel: Construire un calvaire sur la commune; Ce qui est en cours de réalisation à la Croix Nicolle.

ESCALIER DE LA FOULERIE

Le passage par cet escalier étant devenu dangereux, M. LEPRESLE de Montebourg a dû changer les "nez de marche".

Répartition des travaux: - achat du matériel: Montebourg
 - main d'oeuvre: commune de Saint Floxel

DÉPART EN RETRAITE DE MADAME RENÉE LEMARINEL

Madame LEMARINEL, employée comme secrétaire de Mairie depuis 1974 par Monsieur BIENVENU, est à l'honneur en ce jour du samedi 24 février 2001 puisqu'elle vient recevoir sa médaille d'argent en reconnaissance de son "dévouement au service des collectivités locales", avant de prendre sa retraite effective au 4 avril 2001. Elle aura travaillé 15 ans avec Monsieur BIENVENU et 12 ans avec Monsieur JAUNET.

Tous les conseillers étaient présents à la salle communale, les adjoints, Monsieur JAUNET, et quelques personnalités, Monsieur TRAVERT, sénateur honoraire, Monsieur GATIGNOL, Madame BRECY, élus du canton, représentants d'associations, la gendarmerie, la perception, famille et amis...

Madame LEMARINEL, institutrice retraitée a été une des dernières personnes à avoir cumulé cette fonction avec celle de secrétaire de Mairie. Dans sa fonction de secrétaire, elle était ponctuelle, compétente, accueillante, serviable, discrète et toujours disponible. Elle a tenu, dans un petit mot, à remercier les personnes qui lui ont permis de recevoir cette récompense honorifique, tout d'abord Monsieur BIENVENU qui fut un bon précepteur pour une débutante puis Monsieur JAUNET maire et ses adjoints Monsieur LEQUERTIER et Madame d'HERVILLEY et de souligner: "les bons patrons font les bons ouvriers"!



Elle a tenu à remercier les habitants de Saint Floxel qui ont toujours été agréables à servir et très sympas.

Après la remise de médaille, un synthé-piano, une peinture du Fort de la Hougue et une peinture de pêcheurs lui ont été offerts par la municipalité en gage de reconnaissance.

Nous souhaitons tous à Madame LEMARINEL une heureuse retraite à Saint Marcouf.

MONSIEUR JAUNET A L'HONNEUR

Au cours de ce même après-midi, Monsieur JAUNET était également à l'honneur, puisque élu sur une présentation par V. LEQUERTIER depuis 1965 comme conseiller municipal puis premier adjoint en 1977 et 1983, c'est en 1989 qu'il sera élu maire après le décès de Monsieur BIENVENU son prédécesseur dont il poursuivra l'oeuvre entreprise. Après 36 années au service de la commune, les élus lui remettront la médaille d'argent départementale et communale, correspondant à 20 années de mandat d' élu local.

Rappelons que Monsieur JAUNET est toujours présent à chaque réunion, manifestation. Les élus ont témoigné de leur reconnaissance à tous ceux qui donnent beaucoup de leur temps à la population. Monsieur B. JAUNET a participé grandement à la vie municipale de Saint Floxel, haut lieu de Normandie, mais aussi à la grande vie agricole. *Nous lui adressons toutes nos félicitations*

LE NOUVEAU PERSONNEL COMMUNAL

Une Nouvelle Main En Mairie

Nous profitons de ce bulletin info pour présenter à tous les habitants de Saint Floxel un nouveau visage, celui de Christelle FRERET qui vient de prendre ses fonctions de secrétaire de Mairie au 1^{er} avril 2001, non, ce n'est pas un poisson, c'est une charmante demoiselle de 29 ans, employée par la communauté de communes de Montebourg. Saint Floxel embauche donc Christelle par son intermédiaire pour un temps de quinze heures par semaine; Elle effectue deux heures de présence en mairie le lundi de 17 h à 19 h et trois heures le mercredi de 9 h à 12 h.

Christelle occupe également ce poste sur les communes de Lestre et de Vaudreville, ce qui lui permet de cumuler pour un emploi à 35 heures par semaine.

Tout le conseil municipal est heureux de l'accueillir et lui souhaite la bienvenue dans notre petite contrée.



Monsieur Roger VALOGNES

Monsieur Roger VALOGNES, âgé de 55 ans, vit à Saint Floxel depuis 55 ans. Succédant à Monsieur René ILLIEN, il est maintenant employé sous contrat C.E.C. (Contrat Emploi Consolidé) depuis le 16 juillet 2001 à raison de deux jours par semaine, les mercredis et jeudis. Ce contrat permet à la commune de bénéficier de sa prise en charge (rémunération) à 80% par l'Etat, les 20% restant à la charge de la commune.

Roger, également employé sur la commune d'Azeville cumule donc deux emplois pour trente heures par semaine. Il a déjà effectué de nombreux travaux sur Saint Floxel (remise en état des abris-bus, peinture des portes de la salle...), et il entretient, comme son prédécesseur, le cimetière, les rosiers de la salle communale... *Le conseil municipal se félicite de son arrivée.*



MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

3 mamans à l'honneur

Nous avons profité de la fête patronale Saint Floxel pour honorer trois mères de famille.

Monsieur B. JAUNET, tout le conseil municipal et quelques personnalités, M. GATIGNOL, Mme BRECY, M. PRIME, étaient présents, et ont pris la parole pour les féliciter et leur remettre la médaille de bronze pour avoir eu chacune 4 enfants. Il s'agit de Mme Madeleine REVERT, Mme Hélène REVERT et Mme Françoise LEVEZIEL. La remise de médaille existe depuis une soixantaine d'années pour honorer les mères de familles nombreuses.

Avant de lever le verre de l'amitié en l'honneur de ces mères de famille, elles ont reçu un bouquet de fleurs, un diplôme et une enveloppe du Conseil général.



Toutes nos félicitations aux trois mamans.

Pour information: 4 ou 5 enfants médaille de bronze
6 ou 7 enfants médaille d'argent
8 enfants ou + médaille d'or

REPAS DES ANCIENS

Le samedi 20 octobre, les personnes de plus de 65 ans se retrouvaient dans un premier temps pour une messe célébrée par P. Burnel en l'église de Saint Floxel à 11 h, suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Ensuite, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes (62 anciens, y compris les conjoints, et les conseillers, qui ont eux-mêmes participé à la préparation et au nettoyage de la salle, et des membres du B.A.S., soit 69 places assises).

Le repas commandé chez M. MACE, charcutier-traiteur qui a été fort apprécié revenait à une valeur de 9 072 F (1 383,02 €).

Ensuite, de chansons en chansons, l'après-midi s'est trouvée bercée par la douce chaleur d'un parfum de bonheur jusqu'à ce que la nuit tombant rappelle à chacun son retour au foyer.

A Saint Floxel, les anciens sont nombreux et la sereine convivialité nous renvoie au plaisir de penser que dans un an, on va se retrouver (le 19 octobre).



Pour information:

99 personnes sur Saint Floxel ont 60 ans et plus.

Doyens de l'assemblée: M. LEPIGOCHÉ et Mme BRUYNEEL: 82 ans

Doyen de la commune: Albert VALOGNES, né le 17/11/1912 à Fontenay sur Mer

Doyenne de la commune: Marie-Louise REVERT, née le 25/02/1913 à St Germain de Tournebut
vivant actuellement à la maison de retraite

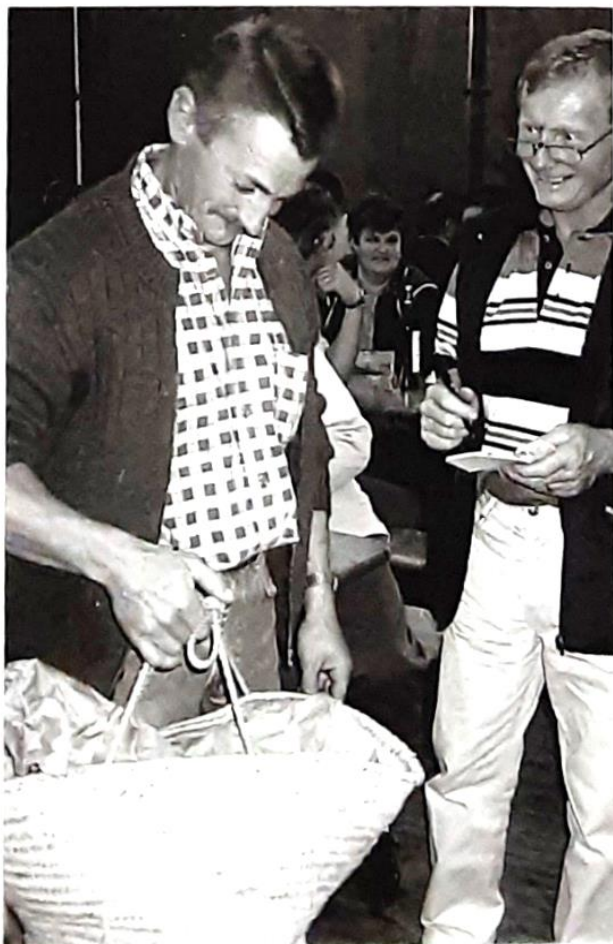
MOT DU COMITÉ

Après la pluie, le beau temps et sur le moral des membres du comité, l'arc-en-ciel.

Où, cette année, toutes les manifestations organisées ont apporté un bilan positif, et notamment la fête patronale qui, depuis quelques années était déficitaire, et après réflexion et réorganisation, retrouve enfin un ciel dégagé. Cette année, nous avons supprimé le concours de bovins ; le samedi soir, 180 convives se retrouvaient au repas dansant et 300 le dimanche sous les deux tentes.

Comme tous les ans, pour beaucoup, la Saint Floxel est un lieu incontournable, où l'on fête les retrouvailles, où le mouton parfume la prairie. Le soleil cette année, a inspiré chacun à dégourdir ses jambes au milieu des nombreux brocanteurs, avant de retrouver une place sous la tente où là, les chansons de "DOVAN" ont donné la dernière touche de saveur qu'il fallait pour clôturer ce dimanche traditionnel.

Nous devons cette réussite à tous les bénévoles qui ont aidé à la fête, les nombreux donateurs au cours de la quête sur la commune, quête encore plus fructueuse que d'habitude et au conseil municipal pour sa subvention accordée qui fût d'un bon secours, merci à tous!



L'année 2002 sera pour nous une année pas comme les autres, le comité fêtera ses 25 ans... un quart de siècle !! Alors ne manquez pas la fête en 2002...

Bonne année à tous!

Comité des Fêtes
Jacques ONFROY 02.33 95 10.03

MOT DE L'ASSOCIATION ST FLOXEL ANIMATIONS

En septembre 2001, a été créée officiellement l'Association SAINT-FLOXEL ANIMATIONS. Son but est l'animation de la vie communale par l'organisation d'activités diverses (ludiques, culturelles, sportives).

Les activités se dérouleront soit dans la commune, soit nous participerons à des représentations extérieures. Le but recherché étant d'apporter au plus grand nombre des moments de détente, des moments de rencontre.

La première représentation organisée fin novembre " le récital des Gaijers du Donjon" a connu un franc succès et représente un réel encouragement pour l'équipe dirigeante de l'Association.

Le début de l'année 2002 voit la mise en forme d'un projet mûri par les membres de l'Association : la création d'un Club des Aînés. Celui-ci permettra aux aînés qui le désirent de se rencontrer régulièrement en se divertissant et plus seulement une fois l'an lors du chaleureux et convivial "repas des Aînés" offert par la commune.

Les prochaines animations proposées sont :

- une animation pour les enfants : Mardi Gras le 12 février.
- récital de chants patoisants avec le groupe Magène en mars 2002.
- rallye pédestre vers le 14 juillet.

D'autres projets germent au fil du temps et par ailleurs nous sommes prêts à étudier toutes les suggestions que vous pourriez avoir envie de formuler.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2002.

Pour l'Association,
le Président
Michel DORAPHE

Contact Association : Michel DORAPHE 02.33.41.11.48
Contact Club des Aînés : Bernard VALOGNES 02.33.41.27.89

MOT DE LA PAROISSE

Sur les chemins de Saint floxel :

Je félicite les personnes qui ont pris l'initiative de ce bulletin communal, c'est une bonne occasion de se donner des nouvelles et de s'enrichir mutuellement...

Je vois que Saint floxel atteint le chiffre de 417 habitants (selon l'Almanach de la Manche) et reste la deuxième commune du canton.

Aussi, je présente tous mes voeux pour cette nouvelle année 2002.

Voeux de bonne santé, de joie et de bonheur de vivre...

C'est un rayon de soleil que j'envoie à tous les aînés, aux personnes seules, malades ou handicapées...

C'est un sourire que j'adresse à tous les enfants et les jeunes qui sont l'avenir de votre commune...

C'est une étoile que j'allume au coeur des foyers afin que toutes vos maisons soient des oasis de partage, d'écoute et de paix.

Bonne route à la communauté-relais de Saint-floxel...

Sur les chemins de la Paroisse Saint Jacques :

La Paroisse c'est la grande famille aux 25 clochers...

Bonne Année 2002 aux futurs baptisés...

aux enfants catéchisés...

aux jeunes ouverts à l'Eucharistie, attentifs à la Profession de foi ou accueillants à l'Esprit Saint...

à tous les invités du dimanche et des célébrations familiales...

à toutes les personnes qui avec l'Espoir et les divers services, assurent le lien avec la Paroisse...

Sur les chemins de l'Espérance :

Avec notre Eglise Diocésaine invitée à se réunir pour chercher des "ZOOM ESPÉRANCE"...

Prenons le temps de nous rencontrer, d'échanger à travers nos cités ou nos villages sur ce qui fait notre vie, et dans un monde difficile, disons notre espérance aujourd'hui en 2002...

BONNE ANNÉE

Avec les responsables

de la Paroisse Saint-Jacques,

Père Pascal BURMEL

VEILLÉE DE NOËL du samedi 22 décembre 2001

Ce soir, notre petite église de village joue entre lumières et ombres, dominant les projecteurs extérieurs qui lui donnent une allure plus noble au sommet de la commune.

La porte à mi-entr'ouverte pour accueillir les 140 ou 150 personnes qui seront là dans quelques instants... Il est 20 h 45 et après s'être élancés sur la mélodie des deux guitares du premier chant, quelques enfants, devenus marionnettistes le temps d'un quart d'heure, nous entraîneront dans l'aventure de Nounours, Annie et Charly... Bravo à tous, petits acteurs, les applaudissements ont prouvé votre talent !!

La veillée a ainsi déroulé son tapis de bonheur en cette nuit de paix, des marionnettistes aux petits enfants tantôt poètes, tantôt chanteurs, en passant par ce vieux texte de 15^e siècle lu par 4 adultes et ces chansons de fête, il y en avait pour tous les âges...

Après une bonne heure de veillée dans l'église chauffée, nous nous sommes retrouvés à la salle communale pour partager de vraies bonnes bûches de Noël, le p'tit rouge et l'café...

MERCI A TOUS !!

NOËL DES ENFANTS

L'arbre de Noël, qui avait lieu dimanche 23 décembre à 14 h 30, a réuni presque 60 enfants.

Après une petite animation chantante et chorégraphique préparée et présentée par quelques enfants, la distribution de cadeaux par le Père-Noël a commencé. Ces jouets achetés au Bazar à Montebourg ont coûté 635,86 € pour les 75 enfants de 0 à 11 ans inclus.

Nous vous présentons le petit dernier de cette année qui s'appelle Théophile LEMONNIER, né le 24 novembre 2001, fils de M. et Mme Régis LEMONNIER, et l'aîné : Samuel CHAPÉ, fils de M. et Mme Gilles CHAPÉ.



DÉMOGRAPHIE

☺ NAISSANCES ☺

Tous nos souhaits de bienvenue à:

Martin LE TOUTEN
né le 11 janvier 2001 à Cherbourg-Octeville
de *Loïc* et *Nathalie* LE TOUTEN

Théophile LEMONNIER
né le 24 novembre 2001 à Cherbourg-Octeville
de *Régis* et *Laure* LEMONNIER

♡ MARIAGES ♡

Tous nos souhaits de bonheur à:

LEMOIGNE *Lydie* & CAUCHARD *Dominique*
unis le 19 mai 2001

LEPETIT *Annick* & LERICHE *Marc*
unis le 16 juin 2001

ONFROY *Virginie* & LECONTE *Stéphane*
unis le 21 juillet 2001

† DÉCÈS †

Hélas nous a quittés:

Louis AMBROISE
le 14 avril 2001
(résidant à la maison de retraite de Ste-Mère-Eglise)

INFOS PRATIQUES

Mairie : 02.33.41.24.25
Ouvverte le mercredi de 9 h à 12 h
le lundi de 17 h à 19h

Paroisse: Pascal BURNEL 02.33.41.24.72

SERVICES PUBLICS

Gendarmerie: 02.33.41.20.17 ou le 17

Pompiers: 02.33.41.14.99 ou le 18

S.A.M.U.: 15

Syndicat d'eau : 02.33.41.23.85
mardi au vendredi 8h-12h
13h30-17h
samedi 8h-12h

Communauté de communes : 02.33.21.19.80
lundi: 13h30-17h30
mardi au vendredi : 8h30-12h30
13h30-17h30
samedi: 8h30-12h00

Perception: 02.33.41.23.38
mardi au vendredi: 8h30-12h30
13h30-16h30

Déchetterie: 02.33.21.60.35
lundi, mercredi et samedi : 9h00-12h00
13h30-18h00

Sous-Préfecture CHERBOURG : 02.33.87.81.81
8h-11h45
13 h 45-17h30
sauf le vendredi, fermeture à 16h30

Équipement VALOGNES (DDE) : 02.33.21.71.00
8h30-12h
13h30-17h

Poste MONTEBOURG : 02.33.41.11.59
lundi au vendredi : 9h-12h
14h-17h
samedi 9 h-12h

